

PERMIS A1-A2





VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS.

Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions

Votre contact : Valérie Lachmann - Safia Zimmer

Téléphone : 03.88.08.55.90 E-mail : info@sieffer.fr





Nos anciens élèves parlent de nous sur https://www.auto-ecole-sieffer.fr/avis-clients/

Cachet de l'auto-école

Ecole de conduite Sieffer 10 rue de l'Hôpital - 67140 BARR

Tél.: 03.88.08.55.90 - info@sieffer.fr SASU au capital de 5000 € Siret 811 481 027 00027 - APE 8553Z Agrément : E210 67 00180

Horaires d'ouverture

 Lundi
 09h00 - 12h00 / 13h00 - 19h00

 Mardi
 09h00 - 12h00 / 13h00 - 19h00

 Mercredi
 09h00 - 12h00 / 13h00 - 19h00

Jeudi 09h00 - 12h00 / 13h00 - 19h00

Vendredi 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Samedi 09h00 - 12h00 / FERME

LES CATÉGORIES de permis

ΑΊ	A2	A		
 Motocyclettes avec ou sans side-car: cylindrée max: 125 cm³, puissance max: 11 kW rapport Puissance/Poids: ≤ à 0,1 kW/kg. Tricycles à moteur: puissance ≤ à 15 kW. 	 Motocyclettes avec ou sans side-car: puissance ≤ à 35 kW rapport Puissance/Poids: ≤ 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW. 	Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.		
		Moto avec ou sans side-car	Tricycles à moteur : puissance > 15 kW.	
16 ANS	18 ANS	20 ANS	21 ANS	

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur les thématiques suivantes :

- · Dispositions légales en matière de circulation routière.
- · Le conducteur.
- · La route.
- · Les autres usagers de la route.
- · Réglementation générale et divers.
- · Eléments mécaniques liés à la sécurité.
- · Equipements de protection et autres éléments de sécurité.
- · Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- · maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- · circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- · pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Les ÉPREUVES DES PERMIS A1 et A2

ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO:

- 40 questions dont 10 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans pour un nombre de passages illimité.

ÉPREUVES HORS CIRCULATION*

EXERCICES À ALLURE RÉDUITE.

- Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes.
- Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée.
- \cdot Un exercice à faible vitesse avec la prise en charge d'un passager.

EXERCICES À ALLURE PLUS ÉLEVÉE.

- Un exercice de freinage qui consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
- · Un exercice de slalom et évitement qui consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.

ÉPREUVES EN CIRCULATION

- · Des parcours les plus variés possibles.
- · Conduite autonome durant 5 minutes.
- · Arrêt et redémarrage hors circulation.
- · Évaluation de la trajectoire de sécurité.

^{*}L'épreuve hors circulation consiste en un seul parcours enchaînant différents exercices de maniabilité.

Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.

Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

	TARIFS	A1	A2							
	ÉVALUATION DE DÉPART*									
		Dén	ominatio	n	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC		
DIVERS		Gestio	n de l'élè	ve						
		Livret d'a	pprentis	sage						
		Ouvrage	permis N	Moto						
		,	Autre							
FORMATION		Prépa	ration ET	М				49€		
		Prépara	ion plate	eaux						
		Préparati	on circul	ation						
		Sim	nulateur							
	Frais d'a	ccompag	nement	aux épreuves						
		Heures ei	n supplér	ment						
FOREAIT ESSENTIEL CONFORT OU INFINITI										

FORFAIT ESSENTIEL, CONFORT OU INFINITI

FORFAIT À PARTIR DE € TTC

720€

☐ Carte d'identité

Carte d'identité de l'un des parents

1 Photo d'identité (ANTS ou non)

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

■ ASSR 2^{ème} niveau

Permis de conduire ou AM

Justificatif de domicile (- de 6 mois)

Attestation d'hébergement

Pièce d'identité de l'hébergeant

HORAIRES DES COURS DE CODE :

17h30 à 19h00 Lundi: Mardi: 17h30 à 19h00 14h00 à 15h30 Mercredi: Jeudi : 16h30 à 18h00 Vendredi: 17h30 à 19h00 Samedi: 10h30 à 12h00

Tous les jours, entraînements possibles à : 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00 Nous consulter







^{*} Évaluation de départ: obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

^{**1=} Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal